



Cumul d'un CDD et d'un CDI

Par **DSVC**, le **08/04/2015 à 13:43**

Bonjour,
Je suis actuellement embauché en CDD en alternance dans une entreprise mais je travaille aussi en CDI en tant qu'extra tous les samedis dans une autre entreprise.
Est-ce légal ?
Merci d'avance pour vos réponses.

Par **moisse**, le **08/04/2015 à 16:33**

Bonsoir,
C'est légal.
Mais cela peut aussi être illégal si :
* le second emploi se déroule chez un concurrent
* si le nombre d'heures effectuées dans la semaine dépasse l'amplitude hebdomadaire de travail, qui est spécifique aux apprentis en alternance.